



**ADDITIF A LA DELIBERATION N° 07/032 AC DU 8 MARS 2007
PORTANT APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2007**

Il y a lieu de compléter ainsi qu'il suit l'article premier :

« La délibération a donné lieu à un vote scrutin public dont les résultats sont les suivants : 25 POUR, 25 CONTRE, 1 ABSTENTION.

Ont voté POUR : Mmes et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ANGELI Corinne, BIANCARELLI Gaby, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BURESI Babette, CECCALDI Pierre-Philippe, FILIPPI Geneviève, GALLETTI José, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI-PADOVANI Hélène, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, NATALI Anne-Marie, OTTAVI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, RICCI Annie, RICCI-VERSINI Etiennette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCOTTO Monika, SUSINI Marie-Ange.

Ont voté CONTRE : Mmes et MM.

ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, ALIBERTINI Rose, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, ANGELINI Jean-Christophe, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, COLONNA-VELLUTINI Dorothee, DELHOM Marielle, DOMINICI François, GUIDICELLI Maria, LUCIANI Jean-Louis, MARCHIONI François-Xavier, MOZZICONACCI Madeleine, NIVAGGIONI Nadine, PROSPERI Rose-Marie, RISTERUCCI Josette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Edmond, SISCO Henri, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy.

S'est abstenue : Mme PIERI Vanina.

Le vote est acquis avec la voix prépondérante du Président de l'Assemblée de Corse. »

AJACCIO, le 30 mars 2007

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

Serge TOMI


Camille de ROCCA SERRA